

PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

LXIII

DIES ACADEMICUS 1984

20 octobre 1984



LIBRAIRIE PAYOT
LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ
LAUSANNE

1984

PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

LXIII

DIES ACADEMICUS 1984

20 octobre 1984



LIBRAIRIE PAYOT
LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ
LAUSANNE

1984

TABLE DES MATIÈRES

Discours de M. Alexander Bergmann, président du Sénat	5 5464
Discours de M. Pierre Cevey, conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique et des cultes	11 5465
Discours de M. Edgar Bardocz, secrétaire général de la Fédération des associations d'étudiants (FAE)	17 5466
Discours de M. André Delessert, recteur de l'Université	19 5467
Remise du Prix de l'Etat de Berne à M. Max Frenkel	27 5468
Collation des doctorats honoris causa:	
M. Jean-François Bill, présenté par M. Pierre Gisel, doyen de la Faculté de théologie.	29 5469
M. le professeur Clinard, présenté par M. Jean Gauthier, doyen de la Faculté de droit	31 5470
M. Jean Rodolphe de Salis, présenté par M. Daniel Paunier, doyen de la Faculté des lettres.	33 5471
M. Fritz Leutwiler, présenté par M. Charles Iffland, doyen de l'Ecole des HEC	35 5472
M. Paul Swyer, présenté par M. Michel Dolivo, doyen de la Faculté de médecine	37 5473
M. Louis Dumont, présenté par M. Jean-Pierre Aguet, doyen de la Faculté des sciences sociales et politiques	39 5474
Paroles de remerciements de M. Louis Dumont	43 5475
Prix de l'Université distribué lors du Dies Academicus	47
Prix de l'Université proclamé lors du Dies Academicus	47
Prix décernés lors de la séance extraordinaire et publique du Sénat du 29 novembre 1984	47
Prix proclamés lors de la séance extraordinaire et publique du Sénat du 29 novembre 1984	48

DISCOURS DE MONSIEUR ALEXANDER BERGMANN, PRÉSIDENT DU SÉNAT

Mesdames, Messieurs, chers Collègues,

Notre Sénat s'étant donné pour la première fois, en m'appelant il y a quelques mois à la fonction que j'exerce maintenant, un président qui vient de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, permettez-moi de faire aujourd'hui quelques remarques concernant la gestion — la gestion de l'Université. En effet, la gestion de l'Université n'est pas seulement un sujet dont l'importance dépasse le cadre de l'Université, tant il est vrai que le bon fonctionnement de celle-ci est de l'intérêt de tous ceux qui contribuent à son financement ou qui cherchent à bénéficier de ses prestations ; mais la gestion de l'Université pose aussi de plus en plus de problèmes.

Ces problèmes proviennent de deux causes : d'une part, de la croissance quantitative de l'Université et d'autre part, des changements qualitatifs auxquels elle doit faire face et qui la touchent au cœur de sa mission : la recherche et l'enseignement.

Il n'est pas nécessaire d'épiloguer sur la croissance des universités. Mesurée en augmentation des nombres d'étudiants et de professeurs ou des fonds engagés, elle a signifié un véritable saut quantique, qui a profondément affecté ses modes de fonctionnement. Ainsi non seulement la nature des rapports entre professeurs et étudiants, ou entre collègues professeurs, s'est trouvée altérée, mais aussi celle des rapports entre facultés. Ces dernières avaient tendance, en grandissant, à chercher et à obtenir une certaine autosuffisance qui les éloignait les unes des autres à tel point que l'unité de l'Université n'était parfois plus une caractéristique fondamentale de ses forces vives, mais un état de fait assuré avec plus ou moins de bonheur par son appareil administratif. Les

grands nombres posent donc, comme partout, le défi de la bureaucratisation, signifiant division excessive du travail, hiérarchisation, dépersonnalisation, routine et paperasse; à quoi s'ajoute le danger plus particulier de vouloir remplacer une unité essentielle et stimulante qui se perd par une uniformité artificielle et contraignante.

En ce qui concerne la recherche, les défis principaux me semblent être son maintien face à des demandes apparemment plus pressantes du côté enseignement, ainsi que le maintien de son indépendance et de son caractère spécifique. Celle-ci semble être menacée pour au moins deux raisons. D'une part, plus le coût des recherches augmente, plus ceux qui en assurent le financement voudront déterminer ses orientations et la façon de les conduire. Et d'autre part, plus le monde continue à se complexifier d'une manière accélérée, plus on demandera aux chercheurs universitaires, comme aux autres, de chercher des solutions à des problèmes patents et urgents, plutôt que de découvrir des problèmes nouveaux et dont l'impact à long terme reste encore inconnu.

Enfin, quant à l'enseignement, le défi posé à l'Université peut se résumer en deux têtes de chapitre:

1) *Bildung und Ausbildung*: à ce sujet, il semble évident qu'il faut améliorer la préparation des jeunes à la vie professionnelle, sans pour autant sacrifier la mission civilisatrice et humaniste de l'Université. Au fur et à mesure que la société aura besoin de plus de gens ayant acquis des connaissances poussées ainsi que des capacités intellectuelles et créatives (plutôt que de gens faisant montre de beaucoup de dextérité et de discipline), l'Université, qui développe ces connaissances et capacités, devra jouer un plus grand rôle d'école professionnelle.

2) *Formation continue et récurrente*: là aussi il me paraît certain que l'Université est appelée à jouer un plus grand rôle. Car, avec l'augmentation et le renouvellement des connaissances qui vont en s'accéléralant, il est impensable que l'institution, qui est, ou devrait être, à la pointe de ce progrès, se contente d'initier les jeunes aux connaissances du moment, sans offrir aux moins jeunes des possibilités de mise à jour quand celle-ci devient nécessaire.

Tous ces développements posent des problèmes de gestion. Comme ce ne sont ni le lieu ni le moment de les énumérer tous et de développer en détail des solutions techniques, je me contenterai de souligner un seul aspect qui me semble fondamental et de tirer une conclusion plutôt générale.

La question qui me préoccupe spécialement est celle-ci: comment créer un cadre et un climat qui conviennent aussi bien à la recherche qu'à l'enseignement?

En effet, la recherche a besoin d'une tour d'ivoire. «Tour», car recherche et réflexion en profondeur ont le plus de chance de fleurir (j'utilise sciemment un mot venant de l'agriculture et non de l'industrie) dans un cadre protégé, sans contraintes, sans pressions de temps, sans soucis d'utilité immédiate ni mesures d'efficacité; cadre dans lequel le chercheur, *procul negotiis*, suit ses intentions et cherche des méthodes pour pénétrer au mieux son sujet. «Ivoire», parce qu'il s'agit parfois d'activités exotiques, mais toujours d'occupations précieuses, puisqu'elles visent à augmenter notre degré de connaissance et de conscience du monde et de nous-mêmes, ce qui touche à l'essentiel de notre condition humaine. Il me semble que l'Université doit aujourd'hui prendre la place et, dans une certaine mesure, la forme des monastères médiévaux. Car, ce n'est que dans des conditions de travail différentes de celles qu'on peut trouver ailleurs, que l'Université pourra apporter des contributions spécifiques et fondamentales que d'autres ne peuvent pas apporter, non parce qu'ils ne sont pas assez intelligents, mais parce qu'ils sont trop pressés, trop impliqués et trop limités.

Tout autre est la situation de l'enseignement, qui nécessite plus que jamais une «Open University» et une Université qui ne soit pas à part du reste de la société, mais bien intégrée, répondant aux besoins spécifiques de toutes sortes de personnes qui cherchent à y être instruites. Ici, la question de l'efficacité n'est pas seulement permise, mais de rigueur.

Comment donc créer et maintenir des conditions permettant non seulement de faire de la recherche et de l'enseignement, mais de les faire bien?

D'abord, je ne crois pas qu'il faille séparer les deux. Non seulement l'enseignement sans recherche porterait, à plus ou moins court terme, sur des connaissances dépassées, mais se limiterait justement à la transmission de connaissances, alors qu'il devrait autant porter sur le développement des qualités qui sont celles du chercheur: curiosité, discernement, honnêteté, rigueur, remise en question. Et la recherche, sans enseignement quel qu'il soit, reviendrait à l'éducation permanente, exclusive du chercheur, que celui-ci apprécierait probablement, mais dont on verrait difficilement les raisons d'un financement par la collectivité.

Je ne crois pas non plus que le problème soit soluble par une organisation et une gestion performantes qui fonctionneraient indépendamment de ceux qui font de la recherche et de l'enseignement. Cette solution poserait autant de problèmes qu'elle en résoudrait, particulièrement pour la recherche, mais également pour l'enseignement.

Je crois que nous sommes condamnés à l'autogestion. Il faut alors la réussir. C'est pourquoi il est primordial que tout le monde se sente engagé. Ceci nécessite du temps de leur part. Il faut savoir le prendre. Car c'est important. Aussi important que de faire de la recherche et de l'enseignement, parce qu'indispensable aux deux. Il ne faut pas abuser de la liberté que l'autogestion offre pour se cacher derrière les tâches plus nobles de la recherche et de l'enseignement, et ainsi éviter celles de la gestion. Car autrement cette autogestion va être menacée.

Elle va être menacée de l'extérieur, par l'Etat qui ne peut pas prendre la responsabilité de voir longtemps les énormes fonds des contribuables, qu'il met à disposition de l'Université, être utilisés inefficacement. Elle va être également menacée de l'intérieur, d'abord par l'émergence d'individus ou de groupes qui prendront le pouvoir (pas forcément parce qu'ils en ont le goût, mais parce qu'un vide existe et que quelqu'un doit bien faire avancer les choses) et ensuite par des luttes internes qui auront pour but de reprendre le pouvoir à ceux qui l'avaient soi-disant usurpé, luttes stériles qui seront menées par ceux-là mêmes qui, auparavant,

n'avaient pas trouvé le temps pour une participation constructive à la chose universitaire.

Je crois que l'Université mérite un meilleur sort que celui-là. Je crois que la Cité mérite la meilleure Université possible. L'Université n'est pas un marché, où une main invisible assure le plus grand bien pour le plus grand nombre; c'est une organisation où le bien, pour elle-même et pour tous, dépend de l'engagement de tous ses membres.

DISCOURS DE MONSIEUR PIERRE CEVEY,
CONSEILLER D'ETAT, CHEF DU DÉPARTEMENT
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

Monsieur le Recteur,
Messieurs les Vice-Recteurs,
Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs les membres de la communauté
universitaire,

Le *Dies academicus* est, dans le calendrier universitaire, la seule manifestation où la tradition veut qu'un représentant de l'Etat prenne la parole. C'est là un honneur auquel je suis fort sensible. Permettez-moi, pour commencer, de m'acquitter d'un devoir qui, s'il est lui aussi de tradition, n'en est pas moins agréable: celui de présenter à toute l'Université les vœux du Conseil d'Etat; les vœux sont sincères, car le Conseil d'Etat est conscient du travail soutenu qui, jour après jour, s'effectue au sein de l'Université, tant à Dorigny que dans les salles de cours, bibliothèques et laboratoires qui sont encore en ville de Lausanne.

Dans le Département de l'instruction publique et des cultes, le secteur de l'Université constitue un domaine particulier: d'une part parce que l'Université est un ensemble complexe, qui présente des problèmes aux solutions multiples; d'autre part parce que, jouissant d'une large autonomie de gestion, l'Université ne se situe pas, dans l'organigramme du Département, dans la même position de dépendance que les autres types d'enseignement.

C'est dire que mes préoccupations, lorsque je consulte des dossiers universitaires, sont souvent de nature différente de celles qui sont les miennes quand j'aborde les problèmes des autres

secteurs du domaine scolaire: elles portent moins sur des problèmes administratifs que sur les options de base qui conditionnent le rôle et le développement de l'Université.

Dans cette perspective, je voudrais aujourd'hui attirer votre attention sur trois questions qui, ces temps-ci, revêtent une importance considérable et font l'objet des discussions que j'ai, à intervalles réguliers, avec les autorités universitaires.

Un premier groupe de réflexions concerne la position de l'Université dans le monde économique d'aujourd'hui. S'il est un mythe auquel on aime à faire allusion quand on parle de l'Université, c'est bien celui de la vieille dame vivant dans sa tour d'ivoire, survivance, semble-t-il, d'un dix-neuvième siècle révolu. Consciente de son rôle séculaire, l'Université ne se préoccupe guère, ajoute-t-on, du contexte économique et social. Elle perd parfois tout contact avec les réalités du moment.

Il y a, dans ces remarques, des appréciations outrancières, où l'*Alma Mater* est présentée avec des traits caricaturaux. Le problème, néanmoins est réel. En s'inscrivant à l'Université, l'étudiant est parfois dans la position de celui qui entre en religion; il s'isole et vit, quatre ou six ans durant, dans un monde qui se suffit à lui-même. Il s'initie aux mystères d'une science que l'on qualifie volontiers de pure; il accède aux sources du Savoir, le mot s'écrivant avec un S majuscule.

N'y a-t-il pas, Mesdames et Messieurs, une nécessité impérieuse de secouer cette studieuse quiétude? Ne convient-il pas de rappeler constamment au futur licencié ou au futur docteur que les semestres d'étude ne sont pas en eux-mêmes une finalité et que très vite il devra s'insérer en un monde fort différent de celui qu'il aborde dans le cadre de ses études? Ne faut-il pas l'initier aux *impuretés* de la science appliquée?

Il y a là un problème dont ni les autorités universitaires ni les pouvoirs publics ne doivent sous-estimer l'importance. On prétend parfois qu'il y a entre la fin des études gymnasiales et le début des études universitaires un hiatus qui peut déconcerter les étudiants. Un fossé semblable existe entre la fin de la formation académique et l'entrée dans la vie professionnelle. Le gradué

apprend brutalement que la réalité vécue n'est pas toujours conforme à la réalité apprise dans les livres ou dans les cours.

Ce choc — le mot n'est pas trop fort — concerne deux aspects des préoccupations du jeune universitaire. D'une part, il découvre que dans la pratique le travail qui va être le sien (qu'il soit juriste, théologien, économiste ou enseignant) comporte des servitudes et des satisfactions que l'analyse théorique ne lui permettait pas d'imaginer. D'autre part, il se trouve confronté à des problèmes d'emploi, du moins dans certains secteurs, dont il ne soupçonnait pas l'acuité au moment où il s'est engagé dans le cycle des études universitaires. Sans trahir les tâches d'enseignement et de recherche qui constituent sa mission, l'Université ne devrait-elle pas intensifier, à l'intention de ses étudiants, les contacts avec les milieux de la vie professionnelle et de l'économie, organiser des visites ou des stages, inviter des praticiens à s'exprimer sur les problèmes qu'ils doivent affronter jour après jour ? Il y a là matière à de fructueuses réflexions.

Permettez-moi, ceci dit, d'aborder un problème plus général qui découle en partie de ce que je viens de dire : la mission de l'Université dans la société d'aujourd'hui. On parle journellement des mutations qui caractérisent le mode de vivre de notre XX^e siècle finissant : triomphe de la technique, essor prodigieux des moyens audio-visuels, informatisation de la connaissance, découverte de secteurs entièrement nouveaux du savoir humain. Face à cette explosion, l'Université doit prendre conscience que la Société attend beaucoup d'elle : elle doit devenir un guide dans une forêt de jugements souvent divergents ; elle doit fournir aux étudiants dont elle a la responsabilité les connaissances méthodologiques qui leur permettent de ne pas être esclaves des formes nouvelles de l'activité intellectuelle.

On constate simultanément que le temps de travail, dans différents secteurs du monde économique, a tendance à diminuer. L'utilisation judicieuse des loisirs devient ainsi une préoccupation majeure de notre époque. Des efforts considérables sont entrepris dans divers milieux pour permettre que cette redéfinition du mode de vivre s'effectue sans heurts trop graves. Je me demande si, en

l'occurrence, l'Université, et plus particulièrement les facultés des sciences humaines, ne pourraient pas collaborer utilement à cette tâche. Sans être infidèles à leur mission première et séculaire, ces facultés pourraient projeter sur les problèmes de société du monde d'aujourd'hui un éclairage nouveau. Habitues à aborder les problèmes avec objectivité et hauteur de vue, responsables de la défense de certaines valeurs que l'on qualifie volontiers de permanentes, elles peuvent sans doute donner beaucoup à l'homme d'aujourd'hui et éviter que son désarroi ne prenne d'inquiétantes proportions. Les formes d'une telle intervention ne sont pas aisées à percevoir. Elles requièrent de l'imagination. Je ne crois pas pourtant que la tâche soit impossible.

Permettez-moi de passer à des réflexions d'une autre nature.

Je trahirais la confiance que l'Université me porte si je ne disais pas que les problèmes financiers liés à l'Université sont une de mes préoccupations majeures. Le Rectorat me présente à intervalles réguliers des requêtes dont je suis le premier à reconnaître le bien-fondé: le nombre croissant des étudiants nécessite des enseignants plus nombreux; l'appareillage des laboratoires doit être amélioré pour tenir compte des progrès scientifiques ou techniques; l'irruption de l'informatique, aussi bien dans l'enseignement que dans la recherche, contraint à des achats onéreux; le bien-être des étudiants (que l'on songe au secteur du logement ou à celui des transports) entraîne des investissements importants.

Par ailleurs, le ménage de l'Etat de Vaud doit s'inspirer d'un constant souci d'économie. Une planification financière rigoureuse s'impose. Il ne saurait être question d'accroître le volume annuel des investissements qui ascendent, pour 1984, à quelque 146 millions. Une politique à longue vue commande en effet de ne pas faire porter à une seule génération des charges qui excèdent ses possibilités. Un chiffre encore, pour illustrer ce que je viens de dire: jusqu'en 1992, il est prévu que les investissements concernant mon département ne devront pas dépasser une moyenne de 32 millions par an.

C'est dire que la marge de manœuvre d'un conseiller d'Etat est souvent très restreinte. C'est là une évidence qui s'est imposée à

mon esprit peu après mon entrée en fonction. Les sommes disponibles sont souvent engagées dans des entreprises de longue haleine (le transfert de l'Université à Dorigny, par exemple) décidées il y a longtemps déjà et qu'il ne saurait être question d'interrompre.

Ceci m'incite à formuler un souhait: que l'Université — j'entends ses autorités, ses professeurs, ses étudiants — se rende compte que les *cela n'est pas possible* de l'autorité politique (ils sont assez rares, à vrai dire) ne sont pas une marque de méfiance ou d'absence d'intérêt. Ils résultent d'appréciations qui font intervenir des priorités auxquelles l'Université ne saurait se soustraire. En d'autres termes — et ceci rejoint mes propos sur le décloisonnement de l'Université — je demande aux membres de la communauté académique de comprendre qu'il n'est pas toujours possible de considérer l'Université, quelque légitimes que soient ses besoins, comme une entité indépendante de la communauté cantonale, ni de la soustraire totalement aux impératifs financiers qui animent la politique de l'Etat.

Je pourrais ici, reprenant des propos tenus par mon prédécesseur en de semblables circonstances, rompre une nouvelle lance en faveur d'une politique des choix fondée sur une concertation inter-universitaire plus poussée, seule capable de sauvegarder l'enseignement de qualité et la recherche de pointe qui doivent rester l'apanage de notre Université. Ce serait ouvrir un dossier déjà volumineux et aborder des problèmes complexes qui entraîneraient des développements mettant votre patience et votre attention à rude épreuve. Peut-être y reviendrai-je dans un prochain discours.

Les mots *réflexions* et *préoccupations* ne sont pas synonymes de morosité. C'est avec confiance que je vois l'Université s'avancer vers la date, 1987, où elle célébrera le 450^e anniversaire de sa fondation. L'Académie a grandi. Les siècles cependant n'ont guère altéré son dynamisme initial, qui est le garant d'un avenir plein de promesses.

DISCOURS DE MONSIEUR EDGAR BARDOCZ,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION
DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS (FAE)

Chers étudiants,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Représentant à cette auguste tribune de la Fédération des associations d'étudiants pour la seconde fois consécutive, je puis vous assurer que ma présence parmi vous n'a pourtant rien d'automatique ni, d'ailleurs, de fortuit.

Si notre Fédération, pour ainsi dire contre le cours naturel des choses, n'a cessé de se développer durant ses trois années d'existence, ce n'est pas faute de n'avoir rencontré aucun obstacle sur sa route. Il nous a fallu asseoir, puis renforcer la crédibilité d'une structure qui, au début, a pu paraître complexe ou inaccessible à quelques étudiants, ambiguë et encombrante à l'administration et invendable à chacun de ses défenseurs. Et pourtant... elle tourne. Car nous avons appris, nous aussi, à aménager, cultiver, engraisser, soigner, exploiter et presser un budget qui n'était en rien promis à un tel destin. Ce qui a permis par exemple à « L'Auditoire », notre organe de presse, de mieux faire connaître l'Université de Lausanne à ceux-là mêmes qui la fréquentent quotidiennement, en faisant circuler une information dont la qualité ne cesse de croître au fil des numéros, nous valant de plus en plus régulièrement la collaboration soit de membres du corps enseignant, soit même de politiciens responsables, parfois, de la conduite des affaires de la Confédération.

Il faut cependant que nous veillions à n'être toujours que les représentants de la plus large frange possible du monde estudiantin; nous consacrons donc également une part importante de notre énergie à convaincre tout un chacun de l'intérêt qu'il peut

y avoir à soutenir ce qui ne saurait être autre chose qu'un instrument au service de la communauté universitaire. C'est à nous, en définitive, à amener l'administration, trop habituée au commensalisme étudiantin, à exploiter davantage sa mobilité et à dialoguer avec ce nouveau partenaire. Car, pour solidaires que doivent être chaque composante des deux parties, l'ensemble de la structure doit rester souple et vivant. Notre société, ces dernières années, n'a d'ailleurs que trop souffert d'un excès de rigidité. Nous avons à développer un lieu et un climat qui favorisent non seulement l'expression d'idées ou d'opinions, mais bien l'usage de l'entendement, c'est-à-dire de la faculté de les concevoir.

La matière première indispensable à tout exercice de cette nature reste, au sens large du terme, l'information. Elle doit bien sûr irriguer l'institution tout entière; ce qui ne suffit pas. Elle doit transpirer naturellement hors de nos murs, hors de ce creuset auquel personne ne songerait à attribuer un rôle de réceptacle; ce qui ne suffit pas. Elle doit encore, en tout temps, véhiculer l'inattendu, l'insolite, l'incompréhensible même qui vient du dehors, d'ailleurs, parfois même du fond du désert, mais qui est aussi cet oxygène sans lequel tout organisme renfermé sur lui-même finirait par s'asphyxier. L'équilibre de ces deux flux, parce qu'il n'est pas naturel, est difficile à trouver; ce qui ne saurait nous dispenser de le rechercher. Ce qui, quelles que soient la difficulté et l'ampleur de la tâche, ne saurait être le rôle ou le privilège de quelques-uns. L'Université, dans l'apprentissage et la recherche de cet équilibre, ne devrait être ni une maternité, ni une policlinique et la prophylaxie devrait être le dernier de ses soucis. Il faudrait en somme qu'elle soit une école avant d'être un hôpital. On ne devrait pas la quitter en s'interrogeant encore sur la qualité des soins que l'on y a reçus. Et quand je dis école, je pense souplesse, pédagogie, dialogues, échanges, travail, créativité, toutes choses qui donnent une raison d'être à l'acte d'apprendre.

Il faut pour cela que chacun, naturellement, reconnaisse à l'autre une part au moins de responsabilité dans l'organisation de notre Université.

DISCOURS DE M. ANDRÉ DELESSERT,
RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ

Monsieur le Président,
Monsieur le Conseiller d'Etat,
Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

C'est un Recteur enchaîné qui a l'honneur de s'adresser à vous aujourd'hui. Non qu'il ait brillé dans quelque tir forain, ou qu'il se soit fait adouber par on ne sait quelle confrérie bachique. Mais tout simplement pour renouer avec la tradition qui veut que les recteurs suisses portent la chaîne lors des cérémonies académiques. Il y a longtemps de cela, notre université possédait une chaîne rectorale. Mais, par une sorte de modestie agressive, propre à ce pays vaudois, nos prédécesseurs ont renoncé à cet ornement indiscret et il s'est perdu. Ce qui prouve que, comme la liberté et la confiance, les chaînes rectorales s'évanouissent quand on ne s'en sert pas. Puisse l'apparition d'une chaîne neuve s'accompagner d'une confiance et d'une liberté renouvelées.

Il est tentant d'exploiter les aspects symboliques de ce bizarre insigne. Mais la quête se révèle décevante. Platon et Homère reliaient par une chaîne ou une corde le ciel et la terre. Mais elle était en or et d'une longueur illimitée; deux attributs auxquels les ressources de notre université nous obligent à renoncer. La légende grecque plaçait aux enfers un certain Ocnos, qui tressait sans relâche une corde dévorée à mesure par une ânesse: il ne s'agissait pas vraiment d'une chaîne et le devoir de discrétion m'interdit d'imaginer quoi que ce soit d'analogue dans notre maison.

A y regarder de près, on constate que cette chaîne se compose d'une succession de maillons tordus en forme de « huit » et reliés par de petits anneaux ovales. L'infini des analystes mathématiciens

et le zéro des arithméticiens indiens nous invitent à évoquer la reine des sciences. Comme Prométhée était lui aussi enchaîné, n'hésitons plus. Convenons que la chaîne rectorale est le symbole de la responsabilité de l'Université à l'égard de la Science.

Nous qualifierons de scientifique toute entreprise visant à comprendre — il convient d'insister sur ce mot — les phénomènes généraux concernant l'homme, son milieu et son comportement. Chacun de nous est appelé à naître dans un univers matériel et un monde d'images et d'idées, à s'y complaire, à y souffrir et à s'en effacer d'une manière inexplicable. Il ne suffit pas d'y posséder certaines informations, d'être capable d'y effectuer certains gestes: il importe de trouver un sens, une signification à cet étrange passage. La Science témoigne d'un effort de compréhension qui répond, en partie tout au moins, à ce besoin.

En revanche, nous considérerons comme technique toute démarche en vue de maîtriser un processus débouchant sur une action projetée à l'avance. C'est cette action elle-même qui constitue le critère de réussite de l'opération technique. Lorsqu'il énonça sa loi de la gravitation, Newton augmenta brusquement la compréhension du comportement des objets célestes; mais il n'en acquit pas la maîtrise et il resta incapable de faire dévier d'un pouce la trajectoire du barycentre de Jupiter. Il fit œuvre proprement scientifique. En revanche, l'individu qui concevra un procédé rendant audibles les communiqués diffusés dans les gares ferroviaires réalisera un exploit purement technique et qui le restera tant qu'on n'aura pas compris comment un tel miracle est survenu.

Bien entendu, la science et la technique ont recours l'une à l'autre. Leur intrication mutuelle va croissant et il est aujourd'hui banal d'affirmer qu'elles sont indiscernables. Notons qu'il n'existe pas non plus de ligne de démarcation bien nette entre le Jura et le Plateau suisse, ce qui ne signifie pas que ce soit tout un. Même si la technique et la science s'interpénètrent, il faut relever que la première se donne une succession d'objectifs limités, dont elle n'a pas à embrasser la totalité, tandis que la seconde, la science, est sous-tendue par le besoin d'une compréhension globale du monde

où nous vivons. Il n'en reste pas moins que l'enchevêtrement des deux pose problème, comme on le verra.

Le terme de science éveille chez beaucoup un sentiment ambigu, où la crainte s'allie au respect. On peut les comprendre, car ils savent que les techniciens et les savants ont offert à un petit nombre d'individus cacochymes deux ou trois moyens à peu près sûrs de détruire l'espèce humaine. Bien qu'il s'agisse de prouesses techniques avant tout, la science y joue son rôle, mais on hésite à inscrire cet intéressant résultat à son actif, d'autant plus que l'apocalypse qu'on nous promet ne serait pas favorable à la poursuite d'une saine activité scientifique.

N'insistons pas sur ce thème rebattu. Nous noterons seulement que si l'humanité désire sortir de la situation originale où elle s'est mise, il ne lui suffira pas de cultiver un optimisme béat ou un retour aux mœurs patriarcales comme certains naïfs le croient. Elle devra comprendre les lois qui poussent les nations et les états que nous constituons à se comporter finalement comme de vilains gamins cupides et vaniteux, rusés et versatiles, dont les sentiments oscillent entre une folle susceptibilité et une niaiserie bêtifiante. Mais ce serait encore là de la science et nous sommes amenés à considérer la croyance très répandue selon laquelle la science a toujours trouvé les solutions jusqu'ici et qu'en conséquence elle les trouvera toujours à l'avenir.

Loin de nous l'idée de mettre en doute les mérites de la science et des savants. Nous aimerions simplement nuancer le dogme populaire, qui veut que la science comporte en elle-même les mécanismes qui fournissent en temps opportun, et quasi automatiquement, les acquisitions qu'il nous faut pour comprendre le monde où nous vivons.

Evoquons par exemple le progrès scientifique. On a souvent relevé que la science progresse par définition. Ce phénomène peut être imputé à Gutenberg. Il est pratiquement impossible de faire disparaître complètement un texte scientifique imprimé. La masse des informations scientifiques ne peut donc que croître. Il ne reste qu'à identifier la science à une masse d'informations. Le culte informatique nous y engage. Mais tandis qu'ils devraient

porter sur l'informatique un regard à la fois intéressé et lucide, certains beaux esprits ont pour l'ordinateur les yeux de Bécassine.

On peut s'interroger sur la valeur intrinsèque d'un progrès qui se réalise automatiquement. La loi de Newton, qu'un enfant de seize ans peut énoncer et comprendre réduit à l'insignifiance des milliers d'informations pittoresques sur les divagations apparentes des planètes. Donc le progrès réel consiste parfois en une vaste simplification des données acquises ; une accumulation mécanique d'informations marquerait en ce cas une authentique régression.

Le mythe du progrès quantitatif de la science intervient dans ce qu'on a appelé la parcellisation du savoir. Au sein d'une discipline, l'entassement excessif des informations est ressenti comme un danger. Une manière d'y parer consiste à faire éclater la discipline en spécialités distinctes portant sur des masses de données sous-critiques. On sait par exemple qu'il existe autant de spécialités en hématologie que de composants du sang. Récemment, une nouvelle spécialisation est née, qui se consacre à la seule paroi du globule rouge. Il ne faut pas désespérer de la voir se scinder à son tour entre les professionnels de la face concave du globule rouge et ceux de la face convexe, qui ne se parleront que tous les dix ans, à la faveur d'un colloque interdisciplinaire. Il est hors de doute que la prolifération des spécialisations constitue une menace pour une science de compréhension.

Le progrès scientifique étant apparemment garanti, on peut au moins se proposer de l'accélérer. Un moyen simple est d'ouvrir une compétition permanente entre les scientifiques d'une même spécialité. D'olympienne qu'elle devrait être, la science devient olympique.

Les honneurs et les titres vont à ceux qui savent publier leurs résultats les premiers. Les «viennent ensuite» passent à la trappe de l'anonymat scientifique. Le mécanisme est d'une redoutable efficacité, car la vanité humaine est un réservoir d'énergie indéfiniment renouvelable. Nous sommes loin des scrupules de Gauss, renonçant à publier ses résultats sur les géométries non euclidiennes par crainte de troubler les honnêtes gens. La course à la priorité ne favorise pas la sérénité de la réflexion, ni la prise de

responsabilité de la part des scientifiques, belles qualités morales ordinairement réservées aux savants atomistes à la retraite. Des événements récents nous ont montré que cet esprit de compétition peut éventuellement anesthésier certaines formes élémentaires de l'honnêteté intellectuelle. En outre, cette vaste chasse à la publication permet de reconstituer sous une forme sournoise le mandarinat scientifique dont on a voulu débarrasser l'Université. L'appartenance à quelques comités de rédaction de revues savantes place son bénéficiaire à une case stratégiquement intéressante de l'échiquier scientifique. Les jeunes universitaires ont intérêt à rester dans l'ombre d'un tel patron influent et à parcourir ce qu'on peut appeler une carrière dans le sérail.

La question des publications scientifiques nous permet de relever une différence naguère essentielle entre science et technique. En règle absolue, les connaissances scientifiques doivent être mises à disposition de tous ceux qui sont en état de les comprendre. Tandis que les connaissances techniques peuvent comporter des secrets de fabrication ou ce qu'on appelle pudiquement des «données sensibles»; et par suite elles demandent à rester confidentielles.

C'est un point où la science, aujourd'hui, se rapproche dangereusement de la technique. Des recherches fondamentales conduisent à des prises de brevets. C'est le cas par exemple en biologie moléculaire. Des articles de pure théorie des nombres sont restés censurés durant plusieurs années parce qu'ils avaient quelques rapports avec la cryptographie, dont le rôle est essentiel en matières commerciale et militaire. Les sciences tendent toutes à devenir ésotériques et il est de plus en plus difficile de les mettre à la portée du profane. On doit le regretter. Mais, si elles en viennent à échapper aux scientifiques eux-mêmes, les trônes et les archanges peuvent trembler d'effroi, car l'une des pires menaces contre l'homme est en train de se réaliser.

Les remarques qui précèdent demanderaient à être développées et nuancées. Elles n'épuisent pas le sujet et nous regrettons, par exemple, de ne pouvoir évoquer le scandale des expertises prétendues scientifiques et néanmoins contradictoires, à l'image des

intérêts idéologiques ou financiers qui les commanditent. Mais telles qu'elles sont, ces réflexions justifient quelques interrogations sur la science d'aujourd'hui. Ne se développe-t-elle pas d'une manière anarchique? Si désintéressée qu'on la prétende, n'est-elle pas en passe de devenir une technique au service d'institutions diablement intéressées? Est-elle l'entreprise de compréhension de l'homme et du monde dont nous avons besoin?

L'Université est le lieu où se fait la science, où on l'enseigne et où on l'illustre. Il lui revient donc de poser ces graves questions et de tenter d'y répondre en y appliquant les ressources de la pensée scientifique la plus exigeante. Il n'est pas inutile de donner l'exemple d'un domaine où l'Université doit manifester clairement ses responsabilités. Nous voulons parler de ce qu'on peut appeler la politique universitaire des enseignants. Aux termes de la loi, le corps enseignant permanent de notre université se répartit entre trois fonctions seulement : celles de professeur ordinaire, de professeur associé et d'agrégé, chacune d'elles pouvant être pratiquée à plein temps ou non. A part les privat-docents, dont l'enseignement ne relève pas des plans d'études, tous les autres enseignants n'exercent qu'à titre précaire. La loi distingue le professeur ordinaire et le professeur associé selon l'ouverture de leurs champs d'activité respectifs. Le professeur ordinaire est responsable d'une discipline ; le professeur associé se consacre à un domaine spécialisé à l'intérieur d'une faculté. Si l'Université estime qu'elle doit s'attacher des enseignants, des chercheurs capables de donner à leurs étudiants et à leurs collaborateurs une vraie culture scientifique et de lier la gerbe des spécialisations au sein de leur discipline, c'est à la fonction de professeur ordinaire qu'elle doit les appeler. La promotion d'un professeur associé au rang de professeur ordinaire n'est pas affaire d'ancienneté, de services rendus ou de lassitude. Elle doit garantir que son bénéficiaire exerce une réelle emprise sur un important secteur d'une science, dont nous avons vu qu'elle tend spontanément à se désagréger ou à se compromettre. Le rôle de l'agrégé ne doit pas être déprécié, faute de quoi les enseignants permanents finiront par être tous professeurs et, à part quelques spécialistes forcenés et masochistes, tous ordinaires.

Quant aux postes dits « précaires », ils doivent servir à favoriser la relève et à tirer parti des forces jeunes, mais non pas à institutionnaliser les carrières dans le sérail.

En s'attachant à de telles conclusions, l'Université témoigne du sérieux avec lequel elle assume ses responsabilités vis-à-vis de la science et de la communauté. Un Rectorat peut, dans la paix de sa conscience, s'y référer au cours de son action quotidienne, mais il serait fortement exagéré de prétendre qu'il s'attire ainsi l'approbation unanime. C'est pourquoi la chaîne rectorale comporte en outre une sorte de boulet allégorique. Par un trait de génie, l'artiste qui l'a confectionnée y a ajouté de son propre chef le sceau de l'Université de Lausanne, au demeurant une bonne demi-livre de métal massif dont le tintement lugubre accompagne tous les mouvements du Recteur. C'est sur ce symbole mélancolique, mais transparent, qu'il convient d'achever la description du nouvel emblème de la dignité et de la servitude du Rectorat.

REMISE DU
PRIX DE L'ÉTAT DE BERNE
À M. MAX FRENKEL

Le prix de l'Etat de Berne, institué par un don du canton de Berne au canton de Vaud «en souvenir de la journée cantonale bernoise de l'Exposition nationale suisse à Lausanne en 1964», il y a juste vingt ans, est aujourd'hui remis pour la quatrième fois, en présence d'un représentant du Conseil exécutif du canton de Berne, M. le Conseiller d'Etat Henri-Louis Favre.

Après l'éditeur et le journaliste vaudois, après le journaliste et l'écrivain thurgovien établi dans le canton de Vaud, après le saint-gallois émigré à Bâle, grand connaisseur du patrimoine romand et de son artisanat, c'est un zurichois, qui de Soleure et de Fribourg défend la diversité helvétique, qu'a choisi le jury que j'ai eu l'honneur de présider et qui est composé de M. Bertil Galland, journaliste et éditeur, et des professeurs Henri Isliker et Christian Hart-Nibbrig.

Cher collègue

Lors de la Première guerre mondiale, la Nouvelle société helvétique a joué un rôle déterminant pour mettre fin aux dissensions qui menaçaient notre pays. De nos jours l'ennemi de notre Etat confédéral est plus insidieux; la sape se fait par le nivellement à des modes de vie standardisés importés d'ailleurs, par l'indifférence vis-à-vis des particularismes régionaux et le désintérêt vis-à-vis des autres langues et patois pratiqués dans notre pays.

En 1967, la Nouvelle société helvétique crée la Fondation pour la collaboration confédérale à Soleure. Secrétaire général, vous en êtes dès lors l'animateur tenace et lucide: il faut que la connaissance mutuelle s'intensifie, que soient mieux perçues et appréciées les diversités et la richesse qu'elle engendre. Sur le plan culturel

vous mettez en train la collection CH. Gens de lettres, éditeurs de nos quatre régions linguistiques, choisissent des romans et des nouvelles contemporaines et en assurent une traduction de qualité dans les autres langues nationales. Ainsi, témoins originaux de modes de vie et de pensée, ces œuvres, de locales ou régionales, deviennent accessibles à l'ensemble. Dernier ouvrage de cette série, le 50^e préparé par le professeur Jakubec, fait mieux: il juxtapose et par là incite à mieux comprendre les textes français et romanche.

Vous mettez sur pied d'autres projets, comme l'échange de classes scolaires entre diverses régions linguistiques. C'est l'occasion pour les enfants et les jeunes gens, d'expériences inoubliables qui leur permettront en connaissance de cause d'aimer ou d'abhorrer.

Promoteur de l'entente directe entre cantons, vous dressez l'inventaire des concordats intercantonaux. Vous organisez des cours et des conférences à l'intention de nos magistrats. La Fondation s'affirme comme organe de liaison des administrations cantonales.

Directeur de l'Institut de recherche pour le fédéralisme et les structures régionales dès 1975, vous dirigez la publication de monographies en diverses langues traitant du fédéralisme helvétique.

Cette année, vous êtes chargé d'enseigner le droit constitutionnel comparé des cantons à l'Université de Fribourg.

Ainsi votre action est totalement conforme à l'article 3 du règlement du Prix de Berne: «favoriser les échanges et les contacts et encourager l'entente et la compréhension entre les différentes parties de la Suisse».

LAUDATIO:

Au fédéraliste et au défenseur de la diversité linguistique suisse.

COLLATION DES DOCTORATS HONORIS CAUSA

M. JEAN-FRANÇOIS BILL

**PRÉSENTÉ PAR M. PIERRE GISEL,
DOYEN DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE**

Tout en venant de très loin, le Docteur honoris causa présenté par la Faculté de théologie n'est pas un inconnu chez nous. En effet, M. Jean-François Bill, né en 1934, est le fils d'un pasteur suisse au service de l'Eglise Tsonga Presbytérienne issue de la Mission Suisse en Afrique du Sud. Il a fait ses études de théologie dans ce pays pour les compléter ensuite à Lausanne et pour les achever avec une thèse sur le problème de l'indépendance des Eglises issues de missions, thèse qui lui vaut le grade de Master of theology de la Divinity School de Chicago. Envoyé par le Département missionnaire des Eglises de Suisse romande, Jean-François Bill rentre en Afrique du Sud où il occupe différents postes de pasteur-missionnaire. Nommé président de la Commission de l'Eglise Tsonga pour la formation au ministère pastoral, il assume dès 1971 la charge de professeur au Federal Theological Seminary of Southern Africa et peu après la direction d'un de ses collèges constituants. Travaillant pour la reconnaissance des droits des peuples de couleur en Afrique du Sud, M. Bill participe en 1972, à une marche de protestation contre le système du travail migratoire, le "Pilgrimage of confession", marche qui dure plusieurs semaines et qui conduit les pèlerins du Transkei à Capetown. Exproprié par le Gouvernement sud-africain et forcé de quitter ses premières installations à Alice, le Séminaire déménagera dans la région de Pietermaritzburg où M. Bill sera le principal artisan de la reconstruction. En 1979, il est nommé directeur de la division du Conseil des Eglises sud-africaines pour l'éducation théologique et secrétaire général de l'Association des institutions d'enseignement théologique en Afrique australe. En outre, une année plus tard,

son Eglise d'origine, devenue entre-temps "Evangelical Presbyterian Church" et gérée par les Africains, l'appelle à sa tête. Pour les Eglises de Suisse et leurs organismes missionnaires, M. Bill devient alors et demeure un interlocuteur ferme et soucieux d'une expression toujours plus grande de notre solidarité avec le peuple noir dans l'Etat de l'Apartheid, un souci qui caractérise beaucoup d'autres activités de ce missionnaire dont celle, par exemple, de secrétaire de l'Alliance des Eglises réformées noires en Afrique du Sud. Aussi est-il, dans un pays aux relations humaines troublées, une figure respectée et aimée par la population noire. La Faculté de théologie se réjouit de voir honoré un sud-africain d'origine suisse qui, théologien clairvoyant et prophétique, travaille pour une réconciliation réelle entre les races.

LAUDATIO:

Au pasteur et à l'enseignant qui par ses multiples engagements collabore au renouveau des communautés chrétiennes; au missionnaire solidaire du peuple noir.

M. LE PROFESSEUR CLINARD

PRÉSENTÉ PAR M. JEAN GAUTHIER,
DOYEN DE LA FACULTÉ DE DROIT

Le professeur Marshall Barron Clinard n'a pas eu son berceau sur les bords du Léman. Né en 1911 à Boston, il fit d'abord des études d'anthropologie. Puis il étudia la sociologie à la célèbre Université de Chicago, où il obtint son doctorat en 1941. Il y fut l'étudiant d'Edwin H. Sutherland, qui était alors l'un des plus grands noms de la criminologie et de Herbert Blumer, le « père » de l'interactionnisme symbolique. Devenu lui-même professeur, Marshall Barron Clinard enseigna la criminologie dans plusieurs universités, en particulier de l'année 1946 à sa retraite, en 1979, à l'Université de Wisconsin. Son activité de chercheur fut particulièrement fructueuse. C'est lui qui a introduit dans le langage scientifique l'expression de « deviant behaviour », que l'on traduit habituellement par comportement déviant.

Auteur de neuf livres et d'un nombre impressionnant d'articles scientifiques, le professeur Clinard a porté un intérêt marqué à deux sujets d'une grande actualité, à savoir la criminalité d'affaires ou délinquance en col blanc et le rôle de la culture et de la société parmi les causes de la criminalité. Il avait en quelque sorte hérité ce deuxième champ d'intérêt de l'Université de Chicago et notamment de son maître Edwin H. Sutherland. Le professeur Clinard reconnut bientôt l'importance des recherches internationales et comparatives pour mieux saisir les caractéristiques de la criminalité d'un pays déterminé. Son engagement passionné dans la recherche comparée avait fait de lui l'un des meilleurs experts du monde en la matière. Après de nombreux séjours de recherche en Suède, en Afrique, aux Indes, il entreprit une étude importante sur la criminalité en Suisse. Il avait choisi notre pays en raison de

son faible taux de criminalité. L'ouvrage qui expose le résultat de cette recherche a paru en 1978 sous le titre «Cities with little crime: the case of Switzerland». Il ne se distingue pas seulement par une sensibilité remarquable à nombre de détails de la vie quotidienne en Suisse, qui nous échappent facilement à cause de leur caractère trop habituel. Grâce aux nombreuses comparaisons que fait son auteur avec la criminalité aux Etats-Unis, en Allemagne et en Suède, le livre a reçu un excellent accueil des milieux scientifiques internationaux. Par cet ouvrage qui sort de l'ordinaire, le professeur Clinard n'a pas seulement publié le livre classique sur la criminalité en Suisse. Il a aussi introduit des techniques de recherche inconnues auparavant dans notre pays. De la sorte, il a joué un rôle décisif dans le développement que la criminologie a connu en Suisse durant ces dernières années.

L'Université de Lausanne, la seule en Suisse qui décerne actuellement un grade de docteur en police scientifique et en criminologie, est heureuse de conférer ce doctorat honoris cause au professeur Clinard, sur proposition de la Faculté de droit et de l'Institut de police scientifique et de criminologie qui lui est rattaché, en signe de reconnaissance sincère pour les grands services que cet éminent chercheur a rendus à notre pays.

LAUDATIO:

Au savant qui a consacré sa vie à l'étude de la criminalité dans de nombreux pays de l'Ancien et du Nouveau Monde et qui a donné une impulsion décisive à la criminologie en Suisse.

M. JEAN RODOLPHE DE SALIS

PRÉSENTÉ PAR M. DANIEL PAUNIER,
DOYEN DE LA FACULTÉ DE LETTRES

«L'histoire est la voie royale qui conduit à la connaissance de l'essence, de la signification, de la fonction et des lois de la politique». Cette citation extraite de l'un des livres de Jean Rodolphe de Salis pourrait servir à caractériser l'ensemble d'une œuvre particulièrement riche et variée. Celle-ci s'impose d'abord comme l'œuvre d'un historien et d'un politologue. Dès sa thèse de doctorat d'Etat, consacrée à l'économiste *Sismondi (1773-1842. La vie et l'œuvre d'un cosmopolite philosophe)* et soutenue à la Sorbonne en 1932, dans sa *Weltgeschichte der neuesten Zeit* et dans ses recherches les plus récentes, il montre son ouverture à l'histoire globale: histoire politique, certes, mais aussi économique, sociale, culturelle, histoire des mentalités et histoire de la longue durée.

De sa chaire d'histoire contemporaine en langue française de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, il n'a cessé de marquer le lien unissant les événements présents et leur signification historique. La meilleure illustration en est donnée par sa *Weltchronik 1939-1945* radiodiffusée, qui allait le rendre célèbre dans les pays de langue germanique au même titre que l'était René Payot dans les pays occupés de langue française.

Chroniqueur du temps présent, historien, Jean Rodolphe de Salis est aussi l'homme de lettres qui a vécu dans l'intimité de Rainer Maria Rilke, du sculpteur Fritz Wotruba, à qui il a consacré deux livres, dans l'amitié de Friedrich Dürrenmatt et de Max Frisch, mais aussi dans celle de Guy de Pourtalès, de Pierre-Jean Jouve et de bien d'autres. Il incarne les deux courants de la culture helvétique, le courant germanophone et le courant

francophone, qu'il a éclairés dans son livre *Schwierige Schweiz*, paru en français sous le titre: *La Suisse diverse et paradoxale* et par sa longue présidence (1952-1964) de la Fondation Pro Helvetia. Jamais auparavant la Suisse n'avait rayonné si intensément dans le monde, grâce aux concerts, aux conférences et aux expositions artistiques organisées sous son inspiration. En 1965-1966, l'Université de Lausanne l'invitait à occuper sa chaire d'honneur. Il y professa un cours de politologie.

La meilleure image de l'étendue de ses intérêts, le meilleur reflet d'un itinéraire intellectuel et spirituel exceptionnel sont donnés par ses récents volumes de mémoires et par son journal, qui apportent un témoignage vivant et impérissable sur les hommes et les choses de notre temps, composé par un esprit universel et un grand Européen.

LAUDATIO:

A l'historien, au politologue, à l'homme de lettres dont l'œuvre a contribué au rapprochement de la Suisse romande et de la Suisse alémanique.

M. FRITZ LEUTWILER

PRÉSENTÉ PAR M. CHARLES IFFLAND,
DOYEN DE L'ÉCOLE DES HEC

Qu'on veuille bien se reporter par la pensée à 1974. L'année précédente, deux événements de taille s'étaient produits. D'une part, le système de Bretton-Woods s'effondrait définitivement et le monde entrait dans l'ère des changes flottants. D'autre part, l'économie internationale essuyait, sous la forme d'une augmentation brutale et massive du prix de l'énergie, le plus important des chocs à l'avoir frappée depuis la fin de la guerre.

Pour les responsables des politiques monétaires nationales, ces circonstances nouvelles et difficiles représentaient un défi d'autant plus redoutable que le passage aux changes flottants leur donnait une liberté d'action inconnue sous Bretton-Woods. Ce défi revêtait un caractère spécialement aigu dans le cas des petites économies ouvertes et vulnérables comme celle de la Suisse.

C'est en 1974 que M. Fritz Leutwiler devint président de la direction générale de la BNS et donc responsable principal de la politique monétaire suisse. D'emblée, le nouveau président se rendit compte que la priorité première était de maîtriser l'inflation héritée des années précédentes et fournir ainsi un environnement stable et prévisible à l'appareil économique au moment où celui-ci devait faire face au renchérissement de l'énergie. Sous son impulsion, la BNS entreprit donc de suivre une politique de croissance lente et régulière de la masse monétaire. Cette politique fut couronnée de succès et dès 1975-76 l'inflation était vaincue en Suisse, fait alors exceptionnel dans le monde industrialisé.

Par la suite, la BNS et son président surent ne jamais trop s'écarter de cette philosophie fondamentale, quand bien même les circonstances les incitèrent quelquefois à faire la part du feu,

comme en 1978-79. En conséquence, il n'est pas exagéré de dire qu'au fil des années la politique monétaire de la Suisse a pris valeur d'exemple dans des milieux toujours plus étendus, en Suisse comme à l'étranger.

Au début de 1982, M. Leutwiler fut élu président de la Banque des règlements internationaux, à Bâle, et de son conseil, ce qui faisait de lui le premier Suisse à occuper ces fonctions depuis la guerre. Sous sa direction, cette institution joue depuis l'été 1982 un rôle de premier plan, quoique souvent peu visible, dans les efforts concertés entrepris de toutes part pour éviter que les problèmes liés au surendettement de nombreux pays en voie de développement n'entraînent un ébranlement, voire une crise, du système financier et monétaire international.

Par un doctorat honoris causa, l'Université de Lausanne et, à travers elle, la Suisse romande veulent rendre hommage à ce grand Confédéré qu'est M. Leutwiler. Après avoir décerné ce titre en 1980 à M. Gérard Debreu, illustre théoricien de l'économie, l'Université et le pays honorent aujourd'hui un éminent analyste et praticien.

LAUDATIO:

A l'analyste et à l'homme d'action qui, en des temps difficiles et dans des circonstances nouvelles, a su diriger la politique monétaire de la Suisse et contribuer à la stabilisation des relations monétaires et financières internationales.

M. PAUL SWYER

PRÉSENTÉ PAR M. MICHEL DOLIVO,
DOYEN DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Il y a plusieurs façons d'être le premier — et le Professeur P. Swyer que j'ai l'honneur de vous présenter en est un exemple.

On peut être le premier de classe — comme vous l'avez été — mon cher collègue — à Hall School à Londres où, à l'âge de sept ans, vous avez reçu deux prix, puis à Bedford School où vous avez reçu encore deux prix — et même l'un de français.

Et ainsi, on vous retrouve premier tout au long de vos études médicales à Oxford, puis à Cambridge et c'est en Angleterre encore que vous vous spécialisez en cardiologie, en pneumologie, en pédiatrie, sans jamais perdre le contact avec les sciences de base.

Mais il y a une autre façon d'être le premier qui est plus exceptionnelle que d'être premier de classe : c'est de se lancer le premier dans une voie nouvelle, ce que vous avez fait au Hospital for Sick Children, à Toronto.

Cette voie nouvelle que l'on ouvre pour d'autres, on y est seul, et il faut du courage. Et il vous en aura fallu d'autant plus probablement que votre entreprise concernait la vie ou la mort des nouveaux-nés et des prématurés en détresse.

Le clinicien vit constamment le risque de l'échec dans des domaines où on ne le pardonne pas. Il faut dès lors avoir l'audace que seule peut donner la certitude de ne pas se tromper grâce à la prudence du choix que l'on va faire.

Ces choix vous les avez faits à partir de vos travaux fondamentaux sur la thermogénèse, le métabolisme énergétique et la ventilation du nouveau-né.

Grâce à vos travaux, des enfants pesant bien moins de deux kilos à leur naissance bénéficient de soins intensifs qui permettent

de les rendre à leurs parents avec une espérance de vie normale. C'est encore vous qui avez proposé de suivre, au cours des années, et d'évaluer à long terme le développement psychologique des enfants dont la vie avait été si menacée.

Autrefois il fallait au moins vingt ans pour que les progrès des sciences médicales de base s'imposent en pratique.

Actuellement, grâce à des cliniciens comme vous, restés en contact avec ces sciences de base, la médecine bénéficie beaucoup plus rapidement des progrès de la morphologie, de la biochimie ou de la physiologie.

Toute l'expérience acquise et la connaissance accumulée durant trente ans — et certainement parfois dans des conditions dramatiques — vous avez eu à cœur de les partager avec d'autres, par vos livres et vos publications en Amérique et en Europe.

Lausanne, en particulier, a eu le privilège de bénéficier de votre savoir et de votre aide lorsque vous y avez passé une année sabbatique. C'est sur vos conseils et sous votre impulsion, que s'est développée ici la calorimétrie indirecte du nouveau-né et du prématuré.

De plus, vous avez toujours réservé un accueil plus qu'attentif et généreux aux Lausannois qui sont allés s'instruire à Toronto.

Mon cher collègue, un ancien a dit — à tort ou à raison — « que l'estime publique est une mer dangereuse où l'on est toujours en péril car la tempête de l'envie enveloppe souvent indifféremment tous ceux qui se trouvent exposés à ses coups ».

En vous accueillant dans notre Université, nous aimerions vous démontrer le contraire et vous témoigner notre plus haute estime et notre sincère admiration.

LAUDATIO:

Pour son œuvre scientifique au bénéfice du premier âge.

M. LOUIS DUMONT,

PRÉSENTÉ PAR M. JEAN-PIERRE AGUET,
DOYEN DE LA FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES
ET POLITIQUES

Faire en quelques mots l'exercice requis pour satisfaire au rite social de la réception, dans notre communauté universitaire, d'un savant qu'on entend honorer comme un maître relève proprement de la gageure quand il s'agit de M. le professeur Louis Dumont qui est sans doute l'un des savants les plus discrets de notre temps, vu aussi le caractère singulier de son itinéraire, l'originalité déconcertante de ses œuvres et l'intérêt exceptionnel de ses travaux d'anthropologue social pour le développement de l'ensemble des sciences sociales. De l'examen d'un itinéraire qui apparaît peu orthodoxe, comparé aux circuits universitaires français classiques, on retiendra votre formation dans des lieux significatifs : Musée des Arts et Traditions populaires, Faculté des Lettres, Ecole des langues orientales vivantes ; formation interrompue par la guerre et une longue captivité, étrangement féconde, à la manière de celles de Fernand Braudel et de Pierre Vilar, de par l'initiation au sanskrit dans un camp allemand ; formation informée par l'enseignement de Marcel Mauss que vous reconnaissez comme votre maître, mais aussi par la découverte de l'Inde et l'apprentissage de ses idiomes ; formation qui débouche sur une pratique d'anthropologue social sur deux terrains successifs : un terrain proche, encore d'apprentissage, dans votre pays même ; un terrain lointain, dans l'Inde du Sud, puis du Nord, à la découverte non d'une société tribale, mais de toute une civilisation ; des publications venant à chaque étape concrétiser les résultats de vos déchiffrements et d'un fait de tradition populaire du Midi de la France — la « tarasque »¹⁾ — et d'une société traditionnelle

indienne avec son système de castes²⁾ et ses relations de parenté³⁾ singuliers. Simultanément vient le temps de l'enseignement: *lecturer* à l'Université d'Oxford dès 1951 puis, dès 1955, à l'appel de Lucien Febvre, la direction d'études à la fameuse 6^e section de l'École pratique des Hautes Etudes, votre période «indienne» se trouvant couronnée par des ouvrages essentiels: *La Civilisation indienne et nous*⁴⁾ en 1964 et le magistral *Homo Hierarchicus*⁵⁾ en 1967, œuvres qui achèveront de fonder votre réputation d'«indologue» éminent. Et pourtant vous allez vous distancer de cette condition de spécialiste où vous auriez pu rester après plus de 20 années, à elle, consacrées, vous vous éloignez de l'Inde et de sa société hiérarchisée — lieu d'ancrage de toute votre réflexion scientifique ordonnée selon le principe que «la société, avec ses institutions, valeurs, concepts, langue, est sociologiquement première par rapport à ses membres particuliers qui ne deviennent des hommes que par l'éducation et l'adaptation à une société déterminée»⁶⁾ — pour revenir «chez nous» scruter, avec cette même rigoureuse démarche, la société occidentale et sa «modernité» exceptionnelle, en mettant l'accent sur deux de ses aspects symptomatiques, l'idéologie économique et l'individualisme à tendance égalitaire, les résultats de cette phase occidentale de votre vie se retrouvant formulés dans deux ouvrages marquants: *Homos Aequalis I*⁷⁾ en 1977 et *Essais sur l'Individualisme*⁸⁾ en 1983. A suivre ainsi ce cheminement, une question ne peut manquer de se poser: pourquoi avoir été en Inde interroger une société traditionnelle pour revenir étudier la société à laquelle vous appartenez, en anthropologue social devenu sociologue comparatiste, dans la ligne de Iönnies et de sa significative distinction: *Gemeinschaft* (communauté) - *Gesellschaft* (société)? Pour y répondre, il faudrait dire tout le retournement épistémologique et humain qui constitue le paradoxe essentiel de votre démarche — «pour voir l'autre, il faut apprendre à se voir soi-même différemment»⁹⁾; il faudrait justifier ce fait inévitable que l'anthropologue «est en quelque sorte condamné à voir toujours *des ensembles comparativement*»¹⁰⁾; il faudrait reprendre les termes de votre analyse, que vous poursuivez opiniâtrement, la plus perspicace

qui soit, de la «modernité» de notre monde occidental, à la fois extraordinaire et dangereuse, ainsi que Tocqueville l'avait déjà perçu et dit, au moyen de ces couples conceptuels opératoires de hiérarchie et d'égalité, d'individualisme et de holisme; il faudrait dire aussi toute votre conception directrice au sens de laquelle chaque société, ou chaque civilisation par ses particularités mêmes, constitue et représente une forme authentique de l'universel humain conçu comme pluraliste¹¹). Vos livres sont là heureusement pour répondre mieux que cette modeste énumération de raisons qui, ainsi sommairement dites, doivent toutefois expliquer pourquoi notre Faculté a voulu que vous soit rendu, comme à un maître éminent et respecté, l'hommage de ce jour et l'honneur de ce grade exceptionnel.

LAUDATIO:

Pour l'originalité de son étude comparative des sociétés; en reconnaissance de ses recherches hardies et novatrices pour fonder une approche globale des sciences sociales.

- 1) *La Tarasque. Essai de description d'un fait local d'un point de vue ethnographique*. Paris, Gallimard («L'espèce humaine»), 1951.
- 2) *Une sous-caste dans l'Inde du Sud. Organisation sociale et religion du Pramalai Kallar*. Paris, La Haye, Mouton (coll. «Le Monde d'outre-mer, passé et présent»), 1957.
- 3) Voir les contributions regroupées dans *Dravidien et Kavierz*, Paris, La Haye, (coll. «textes sociologiques», N° 14) 1975.
- 4) *La civilisation indienne et nous. Esquisse de sociologie comparée*. Paris, A. Colin («Cahiers des Annales», N° 23), 1964.
- 5) *Homo Hierarchicus. Le système des castes et ses implications*. Paris, Gallimard («Bibliothèque des sciences humaines»), 1967; réédité en 1979 dans la coll. «Tel», avec une nouvelle préface.
- 6) «*La conception moderne de l'individu*», dans *Esprit*, février 1978, p. 30.
- 7) *Homo Aequalis I. Genèse et épanouissement de l'idéologie économique*. Paris, Gallimard («Bibliothèque des sciences humaines»), 1977.
- 8) *Essais sur l'Individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*. Paris, Seuil («Coll. Esprit»), 1983.
- 9) Paul Thibaud, «A quoi bon aller en Inde...?», dans *Esprit*, février 1978, p. 3.
- 10) *La civilisation indienne et nous* (1964), p. 12.
- 11) Paraphrase d'une remarque essentielle dans *Homo Hierarchicus* (1967), p. 16: «A quoi bon aller en Inde sinon pour contribuer à découvrir en quoi et comment la société ou la civilisation indienne, par sa particularité même, représente une forme de l'universel?».

PAROLES DE REMERCIEMENT
DE M. LOUIS DUMONT

Monsieur le Président du Conseil d'Etat,
Messieurs les représentants des autorités,
Monsieur le Président du Sénat,
Monsieur le Recteur,
Messieurs les Doyens,
Chers Collègues,
Chers Etudiants,
Mesdames, Messieurs,

J'ai été désigné pour parler au nom de mes éminents collègues ici réunis et je suis sûr d'être leur interprète en vous exprimant la reconnaissance que nous éprouvons tous pour l'honneur que nous fait aujourd'hui l'Université de Lausanne en nous accordant un titre par où elle nous associe à la communauté de ses enseignants et de ses étudiants. Le porte-parole de cette reconnaissance est ainsi engagé à réfléchir brièvement sur le sens implicite dans la présente cérémonie. En même temps il voudrait traduire quelque chose de l'émotion qui se mêle à nos remerciements, mais elle prend pour chacun une couleur personnelle, et il faudra donc que vous lui permettiez d'en dire un mot à travers le prisme de sa propre expérience.

L'Université de Lausanne, c'est-à-dire vous-mêmes, avez choisi aujourd'hui, comme à votre ordinaire, de distinguer des hommes qui représentent, plus que diverses disciplines, des vocations différentes, des hommes de l'action et de la pratique, de la charité et du service, de la culture et de la recherche. Et c'est bien sûr l'unité de toutes ces différences, et des différences d'appartenance nationale aussi bien, que vous affirmez ainsi et dans laquelle vous nous unissez en relation avec vous. Cette unité est quelque chose de si

haut et de si vital que je me garderai de lui donner un nom — un peu à la manière de ces religions qui ont refusé de se faire une image de la divinité.

Il n'empêche que cette unité ou totalité — *universitas* — que l'Université incarne, chacun d'entre nous sans doute aimerait s'y rattacher par une voie particulière. Les fastes de la tradition lausannoise et vaudoise sont riches, et offrent à chacun de grandes figures en relation avec sa discipline. Pour ma part, je me sens d'autant plus honoré aujourd'hui que la Faculté des sciences sociales et politiques est sortie de l'enseignement de deux savants qui sont des pères fondateurs à la fois de la science économique moderne et de la sociologie, Walras et Pareto. Les deux hommes étaient très différents. Vilfredo Pareto a fait école, et sa mémoire reçoit ici même les soins pieux qu'elle mérite. Marie Esprit Léon Walras est demeuré plus isolé. Et pourtant il est, au jugement de Schumpeter, le plus grand de tous les économistes, et celui dont le système, écrivait Schumpeter dans les années 40, «est encore à la base de pratiquement tout le meilleur travail de notre temps». Or cet homme végétait dans son propre pays, et c'est Lausanne qui, en le chargeant d'un enseignement, a en quelque sorte accouché le génie.

Les seuls noms de Walras et de Pareto, deux savants nés l'un à Paris, l'autre à Gênes et qui ont trouvé à Lausanne les conditions de leur développement comme théoriciens, suffiraient à symboliser le rôle de Lausanne — et bien sûr de la Suisse — comme carrefour entre traditions et cultures particulières. Il y a une parfaite consonance entre ce rôle de Lausanne et cette unité dans la différence que selon toute apparence nous célébrons ou symbolisons ici aujourd'hui. Je crois qu'il est important que soient ainsi soulignées plus ou moins rituellement ces valeurs qui nous sont communes par-dessus les frontières des nations et des disciplines. En ce qui concerne les «sciences sociales», je suis sûr qu'elles ne peuvent prospérer que dans l'entrecroisement et la fécondation réciproque des traditions nationales ou, pour mieux dire, des identités collectives diverses, qu'il leur faut à la fois des particularités collectives vivaces et une communication constante et active entre ces particularités.

C'est ici que je voudrais ajouter une note personnelle. Il se trouve que, tout en demeurant enraciné dans mon pays, j'ai dû beaucoup à la solidarité de la recherche universitaire hors de nos frontières. En Allemagne, où j'étais prisonnier de guerre, j'ai reçu les leçons d'un sanskritiste — ce qui m'a permis ensuite d'aborder l'anthropologie de l'Inde. A l'époque, c'était d'ailleurs beaucoup plus, car cela aidait à vivre, au moins l'élève, et peut-être aussi, j'en viens retrospectivement à le penser, peut-être aussi un peu le maître. Plus tard, admis à Oxford comme chargé de cours de sociologie de l'Inde, j'ai pu m'initier à l'anthropologie sociale anglaise, alors au sommet de sa course. Dans les deux cas ceux qui m'ont accueilli l'on fait très distinctement au nom de l'internationalité de la connaissance et de la recherche. (Il est fort triste de constater que nous Français sommes souvent empêchés d'agir de même par notre mode d'organisation).

J'ai reçu d'autres encouragements dans la suite, jusqu'au vôtre aujourd'hui. Dans l'intervalle il y a eu un long voyage, le plus souvent solitaire. Et la situation d'aujourd'hui est à vrai dire différente: mon périple approche de sa fin, et dans la sollicitude de mes collègues de Lausanne qui m'ont proposé à vos suffrages, je voudrais lire avant tout un espoir de survie. Le chercheur est un peu un anneau dans une chaîne, une chaîne qui, il est vrai, dans nos disciplines trop souvent s'interrompt ou semble s'interrompre: il reçoit quelque chose, et il transmet quelque chose. Je sais que c'est là une pensée démodée. N'importe, puisque c'est une condition de l'unité qui nous rassemble ici. Je souhaite que nos collègues de Lausanne fassent fructifier ce qu'ils trouveraient de vivant dans ce que j'ai eu charge de transmettre, et qu'ils s'inspirent de ce que Walras écrivait à un ami:

« Il faut savoir ce que l'on fait. Si l'on veut récolter à bref délai il faut planter des carottes et des salades; et si l'on a l'ambition de planter des chênes, il faut être assez sage pour se dire: mes arrière-neveux me devront cet ombrage ». ¹⁾

Louis Dumont.

¹⁾ D'après Etienne Antonelli, *L'Economie pure du capitalisme*, Paris, 1939, p. 8 (cité par J.A. Schumpeter, *The History of Economic Analysis*, Londres, 1954, p. 829).

**PRIX DE L'UNIVERSITÉ
DISTRIBUÉ LORS DU DIES ACADEMICUS**

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

Prix François Hauser

M. Mondher Kilani, docteur en sociologie et anthropologie, pour l'excellente qualité de sa thèse intitulée « Les cultes du cargo mélanésiens. Mythe et rationalité en anthropologie ».

**PRIX DE L'UNIVERSITÉ
PROCLAMÉ LORS DU DIES ACADEMICUS**

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

Prix de « La Suisse » Assurances (Mention lauréat de l'Université)

M. Georges Prost, licencié en sciences économiques, mention « gestion de l'entreprise », pour l'excellence de l'ensemble de ses résultats de licence.

**PRIX DÉCERNÉS LORS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
ET PUBLIQUE DU SÉNAT UNIVERSITAIRE
DU 29 NOVEMBRE 1984**

FACULTÉ DE DROIT

Prix annuel Edouard Fleuret

M. Manuel Bianchi, étudiant en droit, pour son excellent résultat en première série des examens de droit.

Prix de la Banque Populaire Suisse

M. Pierre Journot, docteur en droit, pour la haute qualité et utilité de sa thèse de doctorat intitulée « Obligations comptables et révision des comptes ».

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

Prix de la Banque Cantonale Vaudoise

M. Paul Beaud, docteur en sociologie et anthropologie, pour l'excellence de sa thèse de doctorat intitulée « La société de connivence. Media, méditations et classes sociales ».

Prix du centenaire de la Caisse d'Epargne et de Crédit

M. Pierre Chetelat, licencié en sciences sociales et pédagogiques, pour ses excellents résultats de licence en sciences sociales et pédagogiques.

COMMISSION DES SPORTS UNIVERSITAIRES

Prix des sports

L'équipe du LUC volleyball féminin, pour le remarquable doublé Championnat Suisse / Coupe Suisse obtenu durant la saison 1983-1984.

PRIX PROCLAMÉS LORS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
ET PUBLIQUE DU SÉNAT UNIVERSITAIRE
DU 29 NOVEMBRE 1984

FACULTÉ DE DROIT

Prix Bippert

M. Jean-Luc Colombini, docteur en droit, pour la haute qualité scientifique de sa thèse de doctorat sur « La prise en considération du droit étranger (pénal et extra-pénal) dans le jugement pénal ».

FACULTÉ DES LETTRES

Prix Davel

M. Bernard Andenmatten, licencié ès lettres, pour l'excellence de ses études, sa capacité à un effort de recherche soutenu et la remarquable sûreté de sa démarche scientifique.

Prix Docteur Emile Duboux

M^{me} Marie-Claire Caloz-Tschopp, licenciée ès lettres, pour l'intérêt philosophique de sa réflexion sur l'imaginaire chez C. Castoriadis, la cohérence et la précision de sa démarche.

Prix Docteur Frédéric Nessler

M^{lle} Denise Francillon, licenciée ès lettres, pour l'immense effort de recherche et la minutie de sa reconstitution historique permettant un éclaircissement important de la mentalité agricole vaudoise, face à l'industrialisation.

Prix Follope

M. Olivier Goy, licencié ès lettres, pour un mémoire original qui a su concilier, dans une langue personnelle, linguistique et poétique.

Prix Constantin Valiadis des amitiés gréco-suisse

M. Dimitrios Kokkonis, licencié ès lettres, pour l'originalité de sa démarche intellectuelle et ses qualités de synthèse.

FACULTÉ DES SCIENCES

Prix Brunner

M. Michel Marthaler, géologue diplômé et docteur ès sciences, pour l'excellente qualité de son travail de thèse, qui a apporté des faits et des idées nouvelles et intéressantes.

Prix Louis Pelet

M. René Wyler, étudiant en sciences, pour les très bons résultats obtenus dans les branches chimiques des premier et deuxième examens propédeutiques du diplôme de chimiste.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Prix Docteur Combe

M^{lle} Chantal Catzeflis, docteur en médecine, pour sa thèse intitulée «Energy expenditure, protein synthesis and composition of weight gain in very low-birth-weight infants».

Prix Docteur Combe

M. Philippe-Henri Burgisser, docteur en médecine, pour sa thèse intitulée « Mise au point d'un dosage radio-immunologique de la protéine basique de la myéline dans le liquide céphalo-rachidien et dans le tissu nerveux. Application à la clinique et à la recherche ».

Prix Docteur Combe

M. Jean-Marc Ginalski, docteur en médecine, pour sa thèse intitulée « Reflux vésico-urétéral et néphropathie de reflux - Etude rétrospective computerisée pré et post-opératoire de 141 enfants - Evaluation pré-opératoire ».

Prix Dr Suzanne Picot-Roux

M. Alain Michaud, docteur en médecine, pour sa thèse intitulée « Reflux vésico-urétéral et néphropathie de reflux - Etude rétrospective computerisée pré et post-opératoire de 141 enfants - Evaluation post-opératoire ».

Prix Dr César Roux

M. Philippe Schneider, docteur en médecine, pour sa thèse intitulée « Origine, propriétés et métabolisme de l'urokinase humaine. Etude de sa disparition de la circulation, de sa distribution et de son excrétion chez le rat. Démonstration et caractérisation de l'urokinase dans le plasma humain ».

Prix Docteur Combe

M^{me} Marie-Françoise Sommer-Clerc, docteur en médecine pour sa thèse intitulée « Pronostic à long terme de la fonction rénale des uropathies graves de l'enfant ».

Prix Docteur Combe

M. Hervé Vienny, docteur en médecine, pour sa thèse intitulée « Early diagnosis and evolution of deafness in childhood bacterial meningitis: study with brain stem auditory evoked potentials ».

PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

- Fascicule I — Cent cinquantième anniversaire de l'Indépendance vaudoise.*
24 janvier 1948.
Louis JUNOD, Considérations sur la Révolution vaudoise.
Jean-Charles BIAUDET, Cent cinquante ans d'histoire vaudoise.
- Fascicule II — Soixante-quinzième anniversaire de l'Ecole de pharmacie.*
30 mai 1948.
André GIRARDET, Notice historique sur l'Ecole de pharmacie.
- Fascicule III — Inauguration du portrait de Léon Walras.*
24 avril 1948.
Léon Walras à Lausanne.
- Fascicule IV — Discours prononcés à l'installation de M. le professeur F. Cosandey en qualité de Recteur pour la période de 1948 à 1950, le 28 octobre 1948.*
- Fascicule V — Centenaire de la Constitution fédérale de 1848.*
Jean-Charles BIAUDET, Les origines de la Constitution fédérale de 1948.
Marcel BRIDEL, L'esprit et la destinée de la Constitution fédérale de 1848.
- Fascicule VI — Cent cinquantième anniversaire de la naissance d'Adam Mickiewicz.*
Constantin REGAMEY, Adam Mickiewicz, homme et poète.
- Fascicule VII — Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires O. Riese, J. Chuard, W. Boven, L. Junod, P. Thévenaz, A. Maillefer, Ch. Blanc, L. Bolle, F. Hübner, le 10 novembre 1949.*
- Fascicule VIII - Discours prononcés à l'installation de M. le professeur L. Junod en qualité de Recteur pour la période de 1950 à 1952, le 16 novembre 1950.*
- Fascicule IX — Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires Ch. Rathgeb, L. Meylan, O. Bucher, B. Streiff, J. Freymond, Ch. Haenny, L. Hegg, J. Tschumi, le 8 novembre 1951.*
- Fascicule X — Discours prononcés à l'installation de M. le professeur M. Bridel en qualité de Recteur pour la période de 1952 à 1954, le 13 novembre 1952.*
- Fascicule XI — Centenaire de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne. 1853-1953.*
- Fascicule XII — Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires H. Germond, G. Guisan, H. Onde, J.-P. Tailens, M. Vulliet, G. Tiercy, W. Bachmann, F. Panchaud, le 19 novembre 1953.*
- Fascicule XIII — Centenaire de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne. Discours officiels.*
- Fascicule XIV — Discours prononcés à l'installation de M. le professeur W. Boven en qualité de Recteur pour la période de 1954 à 1956, le 18 novembre 1954.*
- Fascicule XV — Médaille Gonin.*
- Fascicule XVI — Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires G. Flattet, P. Jaccard, J. Golay, G. Winckler, P. Schmid, L. Fauconnet, H. Benoit, le 1^{er} décembre 1955.*
- Fascicule XVII — Prix Arnold Reymond décerné à M. le professeur Hermann Weyl, le 11 juin 1954.*
- Fascicule XVIII — Discours prononcés à l'installation de M. le professeur Edmond Grin en qualité de Recteur pour la période de 1956 à 1958, le 8 novembre 1956.*
- Fascicule XIX — Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires Ed. Jéquier-Doge, H. Brechbühler, C. Regamey, M. Bourquin, M.-H. Thélin, D. Rivier, le 21 novembre 1957.*
- Fascicule XX — Discours prononcés à l'installation de M. le professeur R. Matthey en qualité de Recteur pour la période de 1958 à 1960, le 12 novembre 1958.*
- Fascicule XXI — Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires H. Badoux, Ch. Jéquier, P. Collart, D. Bonnard, G. Vincent, F. Saegesser, le 26 novembre 1959.*

- Fascicule XXII* — Discours prononcés à l'installation de M. le professeur Gilbert Guisan en qualité de Recteur pour la période de 1960 à 1962, le 10 novembre 1960.
- Fascicule XXII* — Cinquantenaire de l'Ecole des hautes études commerciales, le 24 juin 1961.
- Fascicule XXIV* — Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires F. Chiappelli, F. Gilliard, C. Keller, W. Merz, P.-D. Methée, J. Meynaud, A. Urech, le 23 novembre 1961 et à celle de MM. les professeurs ordinaires J.-Ch. Biaudet, M. Cosandey, H. Dahn, Chr. Müller, G. Perrin, H. Rieben, W. Stauffacher, le 17 mai 1962.
- Fascicule XXV* — Discours prononcés à l'installation de M. le professeur Henri Zwahlen en qualité de Recteur pour la période de 1962 à 1964, le 22 novembre 1962.
- Fascicule XXVI* — Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires Th. Bovet, Ed. Burnier, G. Candardjis, J.-P. Daxelhofer, J. Delacrétaz, M. Derron, J. Mercanton, Ed. Poldini, R. Dessoulavy, R. Rapin, J. de Siebenthal, J. Paschoud, K. Neumayer, M. Dolivo, les 21 novembre 1963 et 4 juin 1964.
- Fascicule XXVII* — Discours prononcés à l'installation de M. le professeur Jean Delacrétaz en qualité de Recteur pour la période de 1964 à 1966, le 19 novembre 1964.
- Fascicule XXVIII* — Prix Arnold Reymond décerné à M. le professeur Carl Friedrich von Weizsäcker, le 28 janvier 1965.
- Fascicule XXIX* — Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires L. Borel, D. Christoff, P. Foretay, H. Isliker, Ed. Mauris, J.-J. Morf, G. Panchaud, P.-E. Pilet, le 18 novembre 1965.
- Fascicule XXX* — Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires G. Brunisholz, E. Giddey, R. Goldschmidt, P.-L. Pelet, P. Piotet, A. Rivier, P.-B. Schneider, le 23 juin 1966.
- Fascicule XXXI* — Médaille Gonin (1958-1966).
- Fascicule XXXII* — Discours prononcés à l'installation de M. le professeur Ed. Mauris en qualité de Recteur pour la période de 1966 à 1968, le 17 novembre 1966.
- Fascicule XXXIII* — Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires Chr. Senft, P. Chuard, P. Dubuis, E. Stueckelberg de Breidenbach, E. Hamburger, J.-P. Borel, B. Vittoz, F. Schaller, G. Peters, J. Béranger, E. Woodtli, A. Bersier, M. Martenet, les 25 janvier et 6 juin 1968.
- Fascicule XXXIV* — Discours prononcés à l'installation de M. le Recteur Dominique Rivier et de MM. les Vice-Recteurs Marc-Henri Amsler et Jean-Charles Biaudet, le 21 novembre 1968.
- Fascicule XXXV* — Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires J.-P. Aguet, H. Guénin, R. Grosjean, M. Jéquier, G. Wanders, E. Zander, E. Castelnuevo, A. Delessert, P. Goetschin, les 20 novembre 1969 et 28 mai 1970.
- Fascicule XXXVI* — Médaille Gonin (1970).
- Fascicule XXXVII* — Dies academicus 1970 — Inauguration du Collège propédeutique de la Faculté des sciences de l'Université de Lausanne-Dorigny.
- Fascicule XXXVIII* — Dies academicus 1971 — Prix et concours.
- Fascicule XXXIX* — Dies academicus 1972.
- Fascicule XL* — Centenaire de l'Ecole de pharmacie.
- Fascicule XLI* — Dies academicus 1973 — Prix et concours.
- Fascicule XLII* — Inauguration du bâtiment des Sciences physiques, le 14 février 1974.
- Fascicule XLII* — Dies academicus 1974 — Prix et concours.
- Fascicule XLIV* — Prix Arnold Reymond décerné à M. le professeur François Jacob, le 5 décembre 1974.
- Fascicule XLV* — Médaille Gonin (1975).
- Fascicule XLVI* — Dies academicus 1975 — Prix et concours.
- Fascicule XLVII* — Dies academicus 1976 — Prix et concours.
- Fascicule XLVIII* — Dies academicus 1977 — Prix et concours.
- Fascicule XLIX* — Médaille Gonin (1978).
- Fascicule L* — Dies academicus 1978 — Prix et concours.

Fascicule LI — Dies academicus 1979.

Fascicule LII — Dies academicus 1980 — Prix et concours.

Fascicule LIII — Cours général public 1980-1981: «La parole».

Fascicule LIV — Dies academicus 1981 — Prix et concours.

Fascicule LV — Médaille Gonin (1982).

Fascicule LVI — Cours général public 1981: «Visages de l'informatique».

Fascicule LVII — Dies academicus 1982 — Prix et concours.

Fascicule LVIII — Inauguration du buste de Constantin Regamey, le 19 mai 1983.

Fascicule LIX — Inauguration de bâtiments de Dorigny: le Bâtiment central, le Bâtiment du Rectorat et de l'Administration centrale, le Bâtiment de biologie et la Ferme de Dorigny, le 7 septembre 1983.

Fascicule LX — Cours général public 1982-1983: «L'homme face à son histoire».

Fascicule LXI — Dies academicus 1983 — Prix et concours.

Fascicule LXII — Cours général public 1983-1984: «L'homme dans la ville».

Fascicule LXIII — Dies academicus 1984 — Prix et concours.